

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de conseillers

En exercice :	16
Présents :	11
Votants :	15

L'an deux mil vingt

le : **5 FÉVRIER**

le Conseil Municipal de la Commune de LE GAVRE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Mr OUDAERT Nicolas, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 janvier 2020

PRESENTS : MM. OUDAERT Nicolas ARIZA Joël BRUNET Bernard RONDOUIN Daniel
MERCIER Claudie PENHOÛËT Ingrid BERTAT Catherine BODINEAU Marina
TRIVIERE Magali PLANTINET Brice AMIAUD Ludivine

Absents : CHASSAGNE Jean-Marc donne pouvoir à PENHOÛËT Ingrid - GUIHARD LEBOEUF
Nadine donne pouvoir à ARIZA Joël - LE BAIL Thierry donne pouvoir à OUDAERT
Nicolas - MEREL Gildas - FREDOUELLE LECIRE Morgane donne pouvoir à RONDOUIN
Daniel

Secrétaire : MERCIER Claudie

OBJET :

**09022020 : Avis sur le projet de carrière du Tahun avant enquête
publique complémentaire**

La Préfecture de Loire-Atlantique sollicite l'avis de la commune sur le projet de carrière du Tahun située à Guéméné Penfao.

M. le Maire précise que le dossier a été transmis avec les convocations à la présente réunion.

Le conseil municipal, après en avoir débattu :

Considérant que ce type de projet entraîne des nuisances importantes au niveau environnemental pour la vallée et la rivière du Don, mais également bruits, poussières et circulations importantes de poids lourds :

. EMET un avis défavorable (par 7 voix contre le projet, et 7 abstentions).

Considérant le plan de circulation prévisionnel du dossier d'autorisation (page 4) :

. S'OPPOSE à l'unanimité à ce que le trafic de véhicules utilise la RD 42 vers le Sud et s'oppose en particulier à tout passage des Poids Lourds dans le centre-ville du Gâvre.

Fait et délibéré en séance, les jour mois et an susdits

Pour copie conforme,

Le Maire,

Nicolas OUDAERT

Accusé de réception en préfecture
044-214400624-20200205-DE09022020-DE
Date de télétransmission : 12/02/2020
Date de réception préfecture : 12/02/2020